



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} juin 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par la High Atlas Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le renforcement des moyens par lesquels les pays peuvent réaliser intégralement le projet mondial du développement durable est un objectif essentiel du développement durable. Existe-t-il une méthodologie ayant fait ses preuves que les pays puissent envisager et adopter à cet égard, puisque les défis et les opportunités qui s'offrent à elles sont aussi variés que l'humanité elle-même?

Nous proposons quatre facteurs spécifiques applicables dans ce cas :

a) D'abord, notre expérience sur des décennies d'évaluations du développement de projets au niveau mondial nous a appris que la participation des individus, de la conception jusqu'à l'évaluation, est le meilleur moyen de déterminer si la durabilité sera assurée. Afin de promouvoir la participation effective de la communauté, un système administratif décentralisé permet aux populations locales de prendre des décisions et d'assumer la responsabilité de mettre en œuvre le changement social qu'elles souhaitent.

b) Une deuxième mesure nécessaire au niveau national est le renforcement des capacités des parties prenantes afin de proposer des projets permettant d'atteindre les objectifs de développement. Plus précisément, les organisateurs de réunions et de rencontres de proximité ont un rôle essentiel à jouer afin de favoriser la participation. Des animateurs qualifiés permettent de s'assurer que tous les avis sont représentés et pris en compte. Ils sont en outre conscients des relations de pouvoir préexistantes et savent comment gérer la question de manière à orienter un processus de développement à la fois large et juste.

c) Troisièmement, il serait intéressant que les mesures visant à une mise en œuvre durable soient décrites en termes tenant compte des différences culturelles. Par exemple, en ce qui concerne l'Islam, la *choura* est un concept qui indique l'idée de participation et de consultation; *oumma* indique l'intégration de l'ensemble des individus et des groupes ayant droit à des solidarités et une partie de l'humanité dans son ensemble (décentralisation); la *baya* dans la tradition islamique est un concept qui tient les dirigeants pour responsables; et la société *tawhidi* est le concept qui reconnaît l'indivisibilité de l'humanité. Expliquer la participation et la décentralisation d'après les concepts islamiques, plutôt que d'après les concepts occidentaux permettrait aux musulmans de voir que leur propre point de vue et leurs valeurs sont pleinement pris en compte dans les différentes étapes nécessaires pour mettre en œuvre les objectifs et qu'ils en font partie.

d) Enfin, l'élaboration de la politique entreprise par les nations en vue d'atteindre les objectifs, sera d'autant plus durable et appropriée que les processus participatifs locaux seront exposés et que la lumière sera naturellement faite sur les opportunités stratégiques favorisant le développement durable. Dans un sens la participation des individus teste le système social. De cette façon, par exemple, les restrictions à la croissance de la société civile sont clarifiées et le rôle nécessaire que pourraient jouer les organismes publics afin de mener à bien des projets déterminés par les communautés locales, peut être défini plus en détail. En somme, le développement des politiques le plus efficace résulte des leçons tirées de l'expérience de la participation communautaire au développement.